



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 16 Décembre 2024

- Nombre de Conseillers en exercice : 39
- Présents à la séance : 33
- Convocation du : 10 décembre 2024
- Affichage de la convocation : 10 décembre 2024

► **DÉLIBÉRATION N° DEL_139_2024**

► **OBJET : Point n° 31 - RESTRUCTURATION DE L'ESPACE CARNOT - DEMANDES D'AIDES FINANCIÈRES**

► **PRÉSENTS :**

Monsieur Jean-Patrick COURTOIS, Madame Catherine CARLE VIGUIER, Monsieur Hervé REYNAUD, Madame Caroline THÉVENIAUD, Monsieur Maxim PLAT, Madame Véronique LEFEUVE, Monsieur Éric MARÉCHAL, Madame Sandra ROBIN, Monsieur Jean PAYEBIEN, Madame Nathalie GONCALVES, Monsieur Yves DUPUIS, Monsieur Jacques TOURNY, Madame Annick BLANCHARD, Monsieur Charles REBISCHUNG-MARC, Madame Marie-Claude CHEZEAU, Madame Denise NOTON, Madame Véronique-Laure VERRAEST, Madame Florence BATTARD, Monsieur Philippe SCHNEBERGER, Madame Patricia RAVINET, Monsieur Jean-Pierre MATHIEU, Monsieur Laurent MAZOYER, Monsieur Jérôme CHEVALIER, Madame Marylin PETERLIN-MALHERBE, Madame Valentine RIGAUD, Monsieur Alexandre VUILLOT, Monsieur Éric PONCHAUX, Monsieur Emmanuel JALLAGEAS, Madame Ève COMTET SORABELLA, Madame Catherine AMARO, Madame Delphine MERMET, Monsieur Gabriel SIMÉON, Madame Corinne LANGLASSÉ

► **EXCUSÉS :**

Madame Émilie CLERC donne pouvoir à Madame Nathalie GONCALVES.
Monsieur Gérard COLON donne pouvoir à Monsieur Yves DUPUIS.
Madame Marie-Claude MISERY donne pouvoir à Madame Florence BATTARD.
Madame Claude CANNET donne pouvoir à Monsieur Hervé REYNAUD.
Monsieur Benjamin DIRX donne pouvoir à Monsieur Jean PAYEBIEN.
Monsieur Jean-Philippe BELVILLE.

► **SE RETIRENT :**

Monsieur Jean-Patrick COURTOIS, Madame Véronique-Laure VERRAEST, Madame Florence BATTARD, Monsieur Jérôme CHEVALIER

RAPPORTEUR : Laurent MAZOYER

L'Espace Carnot est un lieu atypique dans l'enceinte de l'Hôtel de Ville, construit en 1982. L'usage au fil du temps a dévié d'un rôle de transition pour accéder à la salle du conseil municipal en un vaste espace d'échanges et de manifestations en tout genre.

Sa surface de plus de 230 m² et d'une hauteur sous plafond de 12 m en font un espace modulaire à souhait. De surcroît, les arcades extérieures pourraient être annexées en usage d'activité et une liaison avec la salle

d'exposition François Martin pourrait être créée.

Cet espace, vieillissant, ne répond plus aux normes thermiques, et les travaux devront être réfléchis en terme de performance de chauffage et de protection solaire en relation avec les activités à venir et de sa modularité.

Enfin, l'esthétique générale, au sein d'un bâtiment historique de très belle qualité devra se distinguer et se montrer à la hauteur du symbole de la mairie.

Les travaux à réaliser sont :

- déplacement des vitres sur l'extérieur,
- rénovation des arcades avec de la peinture,
- réfection de la verrière, ventilation d'été, brise soleil et amélioration thermique d'hiver.

Le coût estimatif de cette restructuration est de 1 270 000,00 € HT.

L'État via la dotation de soutien à l'investissement local et Mâconnais-Beaujolais Agglomération via un fonds de concours « développement local » peuvent apporter leurs soutiens par le versement d'aides selon le plan de financement prévisionnel suivant :

ACTION	MONTANT HT	AIDES SOLLICITÉES	MONTANT
Réhabilitation de l'Espace Carnot	1 270 000,00 €	ÉTAT – Dotation de soutien à l'investissement local 2022 (30,2 %) – Subvention obtenue	383 120,00 €
		MÂCONNAIS-BEAUJOLAIS AGGLOMÉRATION (23,7 %) – En cours	301 000,00 €
		TOTAL AIDES (53,9 %)	684 120,00 €
		VILLE DE MÂCON (46,1 %)	585 880,00 €
TOTAL HT	1 270 000,00 €	TOTAL HT	1 270 000,00 €

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n° DEL_002_2020 du Conseil Municipal en date du 25 mai 2020 portant délégation consentie à M. le Maire pour prendre certaines décisions conformément à l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis de la Commission N°6 : Finances, Administration Générale et Intercommunalité du 09/12/2024,

Vu l'avis du Bureau Municipal du 25/11/2024,

Madame Claude CANNET ayant donné pouvoir à Monsieur Hervé REYNAUD et Madame Marie-Claude MISERY ayant donné pouvoir à Madame Florence BATTARD ne prennent pas part au vote.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- de rapporter, uniquement pour ce rapport, la délégation consentie à M. le Maire sur le fondement de l'article L. 2122-22 26° du Code général des collectivités territoriales en matière de demande d'attribution de subventions,
- d'approuver le projet de restructuration de l'Espace Carnot,
- de valider le plan de financement prévisionnel ci-dessus présenté,
- d'autoriser M. le Maire, ou son représentant, à solliciter, les concours financiers de l'État (DSIL 2022) et de Mâconnais-Beaujolais Agglomération,

- de demander les autorisations de commencer les travaux dans l'attente de l'octroi des aides,
- d'autoriser M. le Maire, ou son représentant, à signer toutes les pièces afférentes à ces dossiers.

Le Secrétaire de séance,
Alexandre VUILLOT



Pour extrait Certifié Conforme,

Le Maire,

Jean-Patrick COURTOIS



Certifié avoir été reçu, le

24 DEC. 2024

A la Préfecture de Saône-et-Loire